

MOTION

In Committee

AMENDMENT TO BILL 40

THE RESIDENTIAL TENANCIES
AMENDMENT ACT

Moved by the Honourable Mr. Rondeau

THAT Clause 11 of the Bill be amended in the proposed subsection 160.2(5) by striking out "five" and substituting "seven".

MOTION

Étude en comité

AMENDEMENT
AU PROJET DE LOI 40

LOI MODIFIANT LA LOI SUR LA LOCATION
À USAGE D'HABITATION

Motion de M. le ministre Rondeau

Il est proposé que le projet de loi soit amendé, dans le paragraphe 160.2(5) figurant à l'article 11, par substitution, à « cinq », de « sept ».

MOTION

In Committee

AMENDMENT TO BILL 40

THE RESIDENTIAL TENANCIES
AMENDMENT ACT

Moved by the Honourable Mr. Rondeau

THAT Clause 12 of the Bill be amended by striking out Clause 12(2).

MOTION

Étude en comité

AMENDEMENT
AU PROJET DE LOI 40

LOI MODIFIANT LA LOI SUR LA LOCATION
À USAGE D'HABITATION

Motion de M. le ministre Rondeau

Il est proposé que l'article 12 du projet de loi soit amendé par suppression du paragraphe 12(2).